



DEMANDE DE TRANSFERT D'UN DÉBIT DE BOISSONS

article L.3332-11 du code de la santé publiques

État-civil du demandeur :

NOM de naissance :NOM d'usage :
Prénoms :
En qualité de :
Adresse personnelle :
Code postal : Commune :
Adresse courriel :
Tél :

Type de transaction :

- Achat
 location Gérance
 Vente aux enchères
 Autres :

Catégorie de licence :

- Licence III
 Licence IV

Situation actuelle du débit de boissons :

Enseigne :
Adresse :
Code postal : Commune :
Nom et Prénom du dernier exploitant :
si département extérieur : 17 24 40 47

Je reconnais avoir été informé(e) que conformément à l'article L.3332-11 du code la santé publique, cette licence ne pourra pas faire l'objet d'un nouveau transfert dans un département limitrophe durant 8 ans ;

Lieu de transfert sollicité :

Nom de l'enseigne si connue :
Adresse :
Code postal : Commune :

État-civil du futur gérant (si différent du demandeur) :

NOM de naissance :NOM d'usage :
Prénoms :
En qualité de :
Adresse personnelle :
Code postal : Commune :
Adresse courriel :
Tél :

(Tourner svp)

Documents à joindre à la présente demande :

- copie du récépissé de déclaration délivré par la mairie (dernière licence enregistrée),
- copie du permis d'exploitation du futur gérant,
- copie de la pièce d'identité du futur gérant en cours de validité,
- promesse (ou acte définitif) de cession ou bordereau d'adjudication ou contrat de location,
- tous renseignements et justificatifs utiles sur la situation précise du projet d'installation de la licence transférée,
- justificatif(s) d'exploitation de la licence durant les cinq dernières années,
- dans le cadre d'une location-gérance dans un département limitrophe : attestation du propriétaire de la licence reconnaissant être informé que la licence ne pourra faire l'objet d'un nouveau transfert dans un autre département durant 8 ans.

Fait à le

Signature :

Dépôt du dossier :

par courrier à :

PÔLE DÉBITS DE BOISSONS DE LA GIRONDE
Préfecture de la Gironde
2, Esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex

ou par messagerie à : pref-debits-de-boissons@girondedev.fr